

## Note de problématique

Le terme de « cadre » ou de « professionnel » recouvre des réalités très diverses en Europe comme dans bien d'autres parties du globe. Existe-t-il pourtant des traits caractéristiques communs de ces salariés à part entière, mais pas tout à fait comme les autres compte tenu des responsabilités et missions qui leurs sont confiées ? Autonomie et expertise croissantes leurs sont demandées, capacité de gestion, de décision, ces caractéristiques sont elles les mêmes en Chine et en Europe. Comment ce monde évolue t'il en Chine et en Europe ? Les cadres sont-ils confrontés aux mêmes défis, qu'ils soient managers, professionnels, ingénieurs, scientifiques, cadres de production ? La première séance de cet atelier socioprofessionnel le jeudi 4 octobre matin doit permettre aux participants d'en débattre, d'échanger leurs points de vue et d'apporter des éléments de réponses à ces diverses questions.

Si leur position au sein de l'entreprise, de l'administration, s'étage depuis les instances dirigeantes jusqu'à des fonctions de simple encadrement ou de contrôle, globalement, ils détiennent implicitement ou explicitement un poids important. Leur responsabilité professionnelle s'exerce vis-à-vis de leur hiérarchie, des autres salariés, ceux de leur propre équipe, ceux avec qui ils travaillent en réseau, ceux des entreprises sous-traitantes, mais plus globalement vis-à-vis de diverses parties prenantes : clients ou usagers, actionnaires, riverains, et vis-à-vis de la société toute entière. Leur responsabilité professionnelle est appelée à prendre en compte non seulement les exigences économiques et financières mais également de plus en plus les questions sociales, sociétales, environnementales ? Sont-ils préparés à assumer ces responsabilités, à faire face à la complexité croissante de leur environnement de travail, aux contraintes multi-formes de leur activité professionnelle, aux exigences très diverses des parties prenantes internes et externes de l'entreprise, aux défis d'un développement durable, soutenable ? La mise en œuvre des décisions, des stratégies des entreprises et administrations, dans ce contexte de complexité croissante, est parfois synonyme d'injonctions contradictoires, de dilemmes professionnels, de dilemmes éthiques. Jusqu'où peut s'exercer la liberté d'expression, la liberté de faire, y compris de dénoncer certaines pratiques ? Si la responsabilité professionnelle des cadres est une responsabilité individuelle, les conditions d'exercice de celles-ci renvoient inévitablement à des modes de management, à des systèmes de pilotage, à des modèles de gestion et la batterie d'outils de gestion qui les accompagnent, mais aussi aux questions d'environnement professionnel au sens large, autorisant libertés de pensée et d'action, démocratie participative et représentative. Existe-t-il des caractéristiques communes ou au contraire des différences bien marquées entre les modèles de management en Europe et en Chine ? Peut-on parler de modèle européen de management et de modèle chinois de management ? Nous tenterons de répondre à ces questions au cours de la seconde séance de cet atelier le jeudi 4 octobre après-midi.

EUROCADRES, conseil européen des cadres, qui rassemble plus de 5 millions de cadres en Europe, et organisateur de cet atelier à Rome, a travaillé depuis de nombreuses années sur ces questions de modèle européen de management. Elle y a consacré plusieurs symposiums, conférences et a produit différents textes à ce sujet. Ces textes sont accessibles aux participants à cet atelier sur le site WEB du forum. Ils seront débattus au cours de cet atelier, principalement au cours de la 3<sup>ème</sup> séance, le vendredi 5 octobre matin. Une présentation des travaux réalisés sur ces questions au sein de EUROCADRES, mais également au sein des organisations affiliées (Initiative internationale pour la responsabilité sociale des cadres initiée par un collectif d'organisations en France, par exemple) sera proposée aux participants. Les

participants chinois seront invités à réagir à ces présentations, à faire part des initiatives prises en Chine pour sensibiliser les cadres mais plus largement le monde scientifique, académique, les pouvoirs publics, les ONG, sur les questions de responsabilité, sociale, sociétale, environnementale, de responsabilité globale en quelque sorte.

Face à la multiplication des codes de conduite, des codes de déontologies caractérisant certains métiers, de chartes éthiques qui sans être des cadres normatifs, constituent néanmoins autant de référentiels de règles, concernant les salariés dans les entreprises et administrations mais plus spécifiquement encore les cadres, comment réagissent les acteurs, les salariés et leurs représentants. Comment organiser collectivement les systèmes de prévention des risques professionnels, des risques sociaux, environnementaux ? Comment organiser les systèmes d'alerte professionnelle garantissant transparence, équité, confidentialité pour les cadres ? Certaines ONG et/ou organisations internationales se sont déjà penchées sur ces questions, dans le prolongement de la mise en œuvre de la loi Sarbannes-Oxley aux Etats-Unis. Faut-il faire évoluer le droit international, les conventions de l'OIT, les normes internationales du travail pour faire progresser la citoyenneté dans les entreprises et administrations, le droit d'expression, pour créer les conditions d'exercice d'une responsabilité sociale des cadres ? Comment faire évoluer, progresser, les méthodes de gestion et de management, les systèmes de pilotage, pour un management plus responsable, pour des pratiques socialement plus responsables des entreprises et administrations, dans le prolongement des travaux de EUROCADRES et des initiatives prises ici et là en ce sens. Comment renforcer la responsabilité sociale des entreprises (RSE) partout dans le monde ? Comment lier responsabilité sociale des entreprises et responsabilité sociale des cadres (RSC) ? Comment mieux prendre en compte ces questions, le développement durable et les compétences qui vont de pair dans les programmes d'enseignement, de formation initiale et continue des décideurs et futurs décideurs ? Comment agir ensemble autour de ces défis communs ? La 4<sup>ème</sup> séance du vendredi 5 après-midi nous offrira le cadre de discussion sur ces pistes d'actions, d'en proposer d'autres, d'envisager des initiatives communes.

EUROCADRES, Jean-Paul BOUCHET, 3 septembre 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>